

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2016-2017)  
LE 23 AOÛT 2016**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 heures, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 23 AOÛT 2016 À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigneur (2)  
Suzanne Gaudette (5)  
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)  
Stéphane Bessette (1)  
Stéphane Desjardins (8) – Arrivée 19 h 14  
André Dugas (7)  
Cédric Fontaine (6)  
Alain Lemieux (11)  
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

**Le commissaire parent**

M. le commissaire

Tommy Gaulin, comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M<sup>me</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
MM Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire  
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**ABSENCE**

M<sup>me</sup> Margot Pagé (9)

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

C.E.-3611-08-16

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

09.01 Liste des comptes – Validation

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

11.01 Appel d'offres – Équipement réseau – CSPQ – Achat regroupé

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**1. Liste des comptes – Validation**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, donne l'information.

**2. Services alimentaires 2016-2019 – Cafétéria – Écoles Laberge et Gabrielle-Roy – Appel d'offres**

En suivi.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

C.E.-3612-08-16

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2016**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été

remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**09.01 LISTE DES COMPTES – Validation**

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, répond aux questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 3 juin 2016 et se terminant le 13 août 2016.

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

C.E.-3613-08-16

**11.01 APPEL D'OFFRES – ÉQUIPEMENT RÉSEAU – CSPQ – ACHAT REGROUPE**

Monsieur Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les orientations de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) quant aux technologies de l'information;

CONSIDÉRANT que la participation de la CSDGS à un regroupement d'achats est obligatoire pour commander les équipements en lien avec la mesure 50760 et en recevoir les allocations;

CONSIDÉRANT que le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux ministères et organismes du gouvernement de réaliser des économies de volume et de temps, en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que le CSPQ a l'intention de conclure un contrat à commandes avec un ou plusieurs fabricants pour une durée de 5 ans, du 20 avril 2017 au 19 avril 2022;

CONSIDÉRANT que le CSPQ pourrait avoir recours à l'article 18 du Règlement sur les contrats

d'approvisionnement des organismes publics (RCA) lui permettant, à l'intérieur d'un contrat à commandes, d'attribuer une commande à tout soumissionnaire dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

CONSIDÉRANT que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières de la plus haute instance.

À 19 h 14, monsieur Stéphane Desjardins, commissaire, prend son siège.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que le conseil des commissaires autorise la participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au mandat du regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec pour l'acquisition de commutateurs et produits réseaux, et autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la CSDGS le mandat d'achats et les bons de commande associés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**C.E-3614-08-16**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 19,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1322  
C:\Textes\Comité exécutif\_pv\_présence\2016-2017\1. 23 août 2016 - 1322.doc